

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Virginie Fluckiger](#)

<https://www.cadre21.org/membres/d6096752c316e18719a35545>

Date d'obtention : 2024-03-28 14:45:03

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il y a plusieurs étapes pour deux actes distincts: impulsif ou malveillant. De plus, il s'agit avant tout de rassurer les élèves impliqués (bienveillance) afin de les mobiliser sans leur faire peur (ils font partie de la solution). Ensuite, il y a l'étape de l'évaluation de l'événement en gardant une posture neutre, sans jugement grâce à la grille d'évaluation de l'incident afin de déterminer l'amorce, la nature, l'intention et l'étendue. En fonction de la nature (malveillante et criminelle), on contacte le service de police. Sinon, on continue de suivre les étapes de la trousse sexto.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que toutes les situations sont complexes et demandent réflexion. Que grâce à la trousse sexto, cela permet d'y voir un peu plus clair pour intervenir, faire la différence entre les incidents malveillants ou impulsifs. D'autant que les trois mises en situation nous démontrent que plusieurs personnes peuvent être impliquées et que cela dépasse des fois le cadre scolaire. De plus, les trois situations nous démontrent que les élèves sont toujours démunis face à ce genre d'incident en plus d'être honteux. La trousse sexto permet de désamorcer ça en adoptant un protocole et une posture neutre qui permet aux jeunes concernés (et quelque soit l'implication du jeune) à se sentir partie prenante de la "réparation" de l'incident. Cela enlève un aspect strictement punitif et c'est très important dans le cadre d'un établissement scolaire (notion d'apprentissage à travers la prise en charge avec la trousse sexto).

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Il me semble que l'évaluation de l'incident et la vérification de l'information pourraient être les plus délicates car on sait qu'en pareilles situations les élèves demeurent très réticents à partager les informations. Toutefois, grâce à la trousse, on peut faire l'hypothèse que cela va être plus facile au vu de la posture bienveillante des intervenant.es impliqués. Enfin, le fait de communiquer avec les parents peut aussi constituer une étape délicate puisque les parents réagissent généralement très émotionnellement à ce genre d'incident (quelque soit le rôle de leur enfant d'ailleurs, soit victime ou des élèves impliqués).



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

